



-4032-

**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 14 septembre 2021 à 19 h 00, à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

Sont présents : Mme Micheline Anctil, mairesse;
Mme Dolorès Simard, conseillère au siège # 1;
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2;
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4;
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;
Mme Gina Foster, directrice générale par intérim,
Mme Lison Huard, greffière par intérim.

Sont absents : M. Richard Foster, conseiller au siège # 3;
M. Guy Racine, conseiller au siège # 6.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 00.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des derniers procès-verbaux**
 - 3.1 Séance ordinaire du 10 août 2021
 - 3.2 Séance extraordinaire du 13 août 2021
 - 3.2 Séance extraordinaire du 1^{er} septembre 2021
- 4. Message de la mairesse**
 - 4.1 Concours « Maisons fleuries 2021 »
 - 4.2 Congrès Villages-relais
- 5. Développement économique**
 - 5.1 Rapport de la mairesse
 - 5.2 Autorisation de dépôt de projet pour l'acquisition d'un hangar locatif à l'aéroport de Forestville au Fonds régions et ruralités (FRR) - Volet 1
- 6. Développement culturel et communautaire**
 - 6.1 Rapport de la conseillère Mme Dolorès Simard
 - 6.2 Nomination - Office municipal d'habitation
 - 6.3 Autorisation de dépôt de projet pour un marché public à Forestville



6.4 Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) - Entente Hydro-Québec

7. Urbanisme et mise en valeur du milieu

- 7.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens
- 7.2 Rapport des permis de rénovation et de construction

8. Sécurité publique

- 8.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
- 8.2 Engagement - Pompiers
- 8.3 Modification # INC3352 au devis du camion incendie
- 8.4 Projet schéma de couverture de risques sécurité incendie - 2^e génération

9. Travaux publics

- 9.1 Mandat ingénierie pour la construction d'un dôme à sel
- 9.2 Soumission pour la réfection du toit du bureau d'accueil touristique
- 9.3 Soumission pour la réparation de bornes d'incendie
- 9.4 Soumission pour des travaux de pavage dans différents endroits

10. Tourisme

- 10.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

11. Hygiène du milieu

- 11.1 Rapport de la conseillère Mme Nadine Gagné

12. Loisirs et sports

- 12.1 Rapport du conseiller M. Guy Racine
- 12.2 Aide financière pour le Service aquatique Haute-Côte-Nord
- 12.3 Autorisation de dépôt projet pour la réfection piscine municipale - Programme de mise en valeur intégré PMVI

13. Administration

- 13.1 Approbation et paiement des comptes
- 13.2 Rapport financier mensuel
- 13.3 Aide financière

14. Ressources humaines

- 14.1 Démission préposée SAAQ
- 14.2 Engagement journalier

15. Affaires nouvelles

- 15.1 Élections municipales - Informations de la présidente

16. Période de questions des citoyens

17. Clôture et levée de la séance



Adoption des derniers procès-verbaux

CONSIDÉRANT qu'une copie des procès-verbaux ont été remises à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent les avoir lus et renoncent à leur lecture à cette séance.

R-210914-190

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2021, et ce, tel que rédigé.

R-210914-191

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 août 2021, et ce, tel que rédigé.

R-210914-192

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} septembre 2021, et ce, tel que rédigé.

Autorisation de dépôt de projet pour l'acquisition d'un hangar locatif à l'aéroport de Forestville au Fonds régions et ruralités (FRR) - Volet 1

R-210914-193

CONSIDÉRANT la disponibilité et la mise en vente d'un hangar sur le terrain de l'aéroport de Forestville;

CONSIDÉRANT que des entreprises ont déjà manifesté leur intérêt pour la location d'espace pour le développement de leurs opérations à l'aéroport de Forestville;

CONSIDÉRANT que ce projet d'acquisition permettra de diversifier l'offre de service et les fonctionnalités de l'aéroport de Forestville;

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, d'autoriser M. Jean-Sébastien Painchaud, directeur du développement économique à présenter une demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Fonds régions et ruralité, il est également résolu de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Nomination - Office municipal d'habitation

R-210914-194

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, de mandater Mme Cynthia Lavoie à titre de représentante de la Ville de Forestville au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Forestville, en remplacement de Mme Anne Marengo, et ce, pour un mandat de 3 ans finissant en décembre 2024.



**Autorisation de dépôt de projet pour un marché public à Forestville
R-210914-195**

CONSIDÉRANT que des producteurs locaux ont manifesté un intérêt pour la création d'un marché public à Forestville;

CONSIDÉRANT que les entités municipales sont admissibles au programme « Proximité »;

CONSIDÉRANT qu'afin de mettre en place ce type d'activité, la Ville de Forestville doit acquérir des équipements spécifiques pour un marché public;

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser M. Jean-Sébastien Painchaud, directeur du développement économique à présenter et une demande auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme « Proximité » et de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

**Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) - Entente Hydro-Québec
R-210914-196**

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville est considérée comme l'organisme admissible au PMVI associé au projet Forestville - St-Paul-du-Nord;

CONSIDÉRANT que les sommes accordées dans le cadre du PMVI seront attribuées à des projets communautaires sur le territoire de la ville de Forestville;

CONSIDÉRANT que le PMVI permettra à la Ville de Forestville de bénéficier d'un montant de 215 000 \$ applicable à des projets municipaux admissibles;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, d'autoriser M. Jean-Sébastien Painchaud, directeur du développement économique à négocier et signer le protocole d'entente à intervenir avec Hydro-Québec.

**Rapport des permis de rénovation et de construction
R-210914-197**

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, d'accepter le rapport des permis de rénovation et de construction préparé par Mme Valérie Gille, technicienne en urbanisme.

Mois d'août 2021			Cumulatif annuel 2021	
Type de permis	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Agrandissement	-	-	4	62 000 \$
Aménagement de terrain	2	1 000 \$	11	95 500 \$
Clôture	2	1 600 \$	6	9 600 \$
Construction bâtiment principal	1	108 000 \$	2	228 000 \$
Construction bâtiment accessoire	6	53 000 \$	19	1 550 719 \$
Démolition	-	-	4	600 \$
Enseigne	1	400 \$	5	26 400 \$
Galerie - perron - patio	2	2 500 \$	5	11 500 \$
Général	-	-	5	384 000 \$
Installation septique	1	12 000 \$	3	27 000 \$
Piscine hors terre	-	-	3	14 000 \$
Puisage d'eau	1	12 000 \$	2	22 000 \$
Rénovations / réparations	7	54 300 \$	71	1 722 091 \$
Total	23	244 800 \$	140	4 153 410 \$



Engagement - Pompiers

R-210914-198

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la recommandation du service de sécurité incendie et de procéder à l'engagement des pompiers suivants :

Nom	Division
Jean-Sébastien Cloutier	Forestville
Pierre Chamberland	Les Escoumins

Modification # INC3352 au devis du camion incendie

R-210914-199

CONSIDÉRANT la résolution R-210713-147 par laquelle le conseil municipal autorisait l'acquisition d'un camion incendie chez Maxi-Métal inc.;

CONSIDÉRANT que suite à la rencontre de préproduction, effectuée par M. Martin Bouchard, directeur du service de sécurité incendie, des changements au devis sont nécessaires;

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, d'accepter la recommandation de M. Martin Bouchard et de l'autoriser à signer l'avis de modification # INC3352 du 7 septembre 2021, réparti de la façon suivante :

Modifications demandées 6 294.00 \$
Crédit sur modifications..... 1 805.00 \$
Total des modifications..... 4 489.00 \$, plus taxes applicables.

Projet schéma de couverture de risques sécurité incendie - 2^e génération

R-210914-200

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 8 de la Loi sur la Sécurité incendie, les municipalités régionales de comté doivent en liaison avec les municipalités locales qui en font partie, établir un schéma de couverture de risques pour l'ensemble de leur territoire;

CONSIDÉRANT les orientations, du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie, définissent le cadre d'élaboration du schéma et les objectifs à atteindre;

CONSIDÉRANT que les activités et mesures, en matière de sécurité incendie, doivent rencontrer les objectifs du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que l'exercice demande de concilier la réalité locale et les objectifs énoncés;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 16 de la Loi sur la sécurité incendie « Chaque municipalité concernée et, s'il y a lieu, l'autorité régionale, déterminent, ensuite, les actions spécifiques qu'elles doivent prendre et leurs conditions de mise en œuvre en précisant, notamment, le ressort de l'autorité ou de la régie intermunicipale qui en sera chargée, les ressources affectées aux mesures qui y sont prévues, les ententes intermunicipales nécessaires, les actions qui sont immédiatement applicables et, pour les autres actions, les étapes de réalisation et leur échéancier. Ces actions spécifiques peuvent consister, entre autres, en l'adoption de mesures règlementaires,



l'établissement de mesures d'inspection, de procédures d'alerte, de mobilisation et de déploiement des ressources ou la programmation d'activités de formation des effectifs. Ces actions et leurs conditions de mise en œuvre sont traduites dans un plan adopté par chaque autorité qui en sera responsable ou, dans le cas d'une régie intermunicipale, dans un plan conjoint adopté par les municipalités concernées.»

CONSIDÉRANT que la municipalité assume la responsabilité, quant à l'exactitude des données de recensement transmises à la MRC et les choix exercés pour l'établissement du plan de mise en œuvre;

CONSIDÉRANT que le plan de mise en œuvre de la Ville de Forestville a été intégré dans le projet de schéma de la MRC de la Haute-Côte-Nord (2^e génération);

CONSIDÉRANT que le projet de schéma a été transmis aux municipalités en septembre 2021 pour adoption;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'adopter le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie - 2^e génération de la MRC de la Haute-Côte-Nord ainsi que son plan de mise en œuvre et de déploiement des ressources attitrées.

**Mandat ingénierie pour la construction d'un dôme à sel
R-210914-201**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Forestville a demandé une proposition à la firme d'ingénieur EMS afin planifier la construction d'un dôme à sel à l'été 2022

CONSIDÉRANT QUE la firme EMS a soumis une proposition de services le 3 septembre dernier afin de réaliser les plans et devis et le support technique pour exécuter le projet

CONSIDÉRANT les courriels échangés avec EMS en date du 3 septembre 2021 et la recommandation de Mme France Thibault ingénieure à l'effet qu'il serait plus opportun de réaliser ce mandat de façon horaire plutôt que forfaitaire, ce qui permettrait ainsi d'ajouter des activités. Les tarifs du décret gouvernemental 1235-87 seront appliqués, à l'exception de M. Michel Cossette, dont le tarif est de 150 \$ l'heure,

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, de mandater la firme EMS à taux horaire afin de réaliser les plans (croquis) et devis du projet, dans les étapes de demande de soumission à des entrepreneurs, pour vérifier les dessins d'atelier, etc., le tout jusqu'à concurrence d'un budget maximal de 8 750 \$, plus taxes applicables.

**Soumission pour la réfection du toit du bureau d'accueil touristique
R-210914-202**

CONSIDÉRANT que le règlement de gestion contractuelle # 2018-281 permet de conclure des contrats de gré à gré, et ce, conformément au seuil de 105 700 \$ décrété, pour 2021, par le ministre concernant les appels d'offres publics;

CONSIDÉRANT que trois entreprises ont été sollicitées afin d'effectuer la réfection du toit du bureau d'accueil touristique et qu'une seule soumission a été reçue;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, d'accepter la seule soumission reçue de Construction Steve Ross au prix de 9 184.43 \$, plus taxes applicables.



**Soumission la réparation de bornes d'incendie
R-210914-203**

CONSIDÉRANT que le règlement de gestion contractuelle # 2018-281 permet de conclure des contrats de gré à gré, et ce, conformément au seuil de 105 700 \$ décrété, pour 2021, par le ministre concernant les appels d'offres publics;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de réparer 2 bornes d'incendie problématiques, deux entreprises ont été sollicitées pour la main-d'œuvre et la fourniture afin d'effectuer le perçage sous pression, l'installation de sellette et de vanne d'isolement pour les prix suivants :

- Fjord Fusion..... 3 380.00 \$, main-d'œuvre
- Produits BCM Ltée 5 659.76 \$, fourniture
- Total 9 039.76 \$

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, d'autoriser la réparation de 2 bornes et d'accepter les soumissions de Fjord Fusion et Produits BCM Ltée, pour un total de 9 039.76 \$, plus taxes applicables.

**Soumission pour des travaux de pavage dans différents endroits
R-210914-204**

CONSIDÉRANT que le règlement de gestion contractuelle # 2018-281 permet de conclure des contrats de gré à gré, et ce, conformément au seuil de 105 700 \$ décrété, pour 2021, par le ministre concernant les appels d'offres publics;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'effectuer 302 m² de pavage dans différents endroits de la ville et que les deux soumissions suivantes ont été reçues :

- Jacques Dufour & Fils 48 803.71 \$
- Terrassement et pavage S.L. inc. 59 952.62 \$

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la plus basse soumission de Jacques Dufour & Fils au prix de 48 803.71 \$, plus taxes applicables.

**Aide financière pour le service aquatique Haute-Côte-Nord
R-210914-205**

CONSIDÉRANT que la piscine municipale est ouverte seulement de juin à août;

CONSIDÉRANT la fragilité du service aquatique Haute-Côte-Nord, situé à Bergeronnes qui est accessible à la population de la Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT l'accessibilité à la piscine du lundi au jeudi de 17 h à 21 h et le dimanche de 9 h à 19 h et que les cours sont offerts par Croix-Rouge et de la Société de sauvetage;

CONSIDÉRANT que le taux de participation de la population forestvilloise est évalué à environ 4 % par année;

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents,



Que la Ville de Forestville offre l'aide financière suivante, et ce, à la condition que l'organisme s'engage à fournir les états financiers annuellement au 15 novembre et qu'elle fournisse une liste des participants sur une base bimensuelle.

2020 = 472 \$ | 2021 = 500 \$ | 2022= 500 \$

Autorisation de dépôt projet réfection piscine municipale - Programme de mise en valeur intégré (PMVI)

R-210914-206

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville est admissible au programme de mise en valeur intégré (PMVI) - Hydro Québec;

Considérant que la MRC de Haute-Côte-Nord a reçu, dans le cadre du PMVI, une somme d'environ 1.9 million \$;

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville a été informée par Hydro-Québec, lors d'une rencontre officielle tenue en septembre 2020, de l'objectif, des conditions générales de réalisation, des domaines d'activité admissible et du processus d'application du PMVI;

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville désire participer à ce programme et s'engage à utiliser la somme allouée pour réaliser des initiatives qui relèvent de l'un des domaines d'activités admissibles et respectant les conditions générales de réalisation du programme;

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville s'engage à soumettre à Hydro-Québec pour approbation une fiche d'initiative dûment remplie pour chaque initiative proposée et à rendre compte à Hydro-Québec de l'utilisation de la somme qui lui est allouée;

Il est résolu que la Ville de Forestville participe au Programme de mise en valeur intégrée et d'autoriser M. Jean-Sébastien Painchaud, directeur du développement à demander à Hydro-Québec de lui verser la somme allouée et de l'autoriser à signer la convention à intervenir.

Approbation et paiement des comptes

R-210914-207

CONSIDÉRANT que les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été remises à chaque membre du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à la lecture à cette séance;

CONSIDÉRANT que la directrice générale par intérim a fourni, aux membres du conseil, tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et que la trésorière par intérim atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, d'approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et d'autoriser le paiement des comptes à payer.

Description	Montant
Comptes payés par prélèvements bancaires	246 729.74 \$
Comptes payés par chèques	105 262.09 \$
Comptes à payer	185 150.71 \$
Total14	<u>537 142.54 \$</u>



Rapport financier mensuel

R-210914-208

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, d'accepter le rapport financier au 31 août 2021 préparé par Mme Isabelle Gendreau, responsable de la comptabilité.

Suivi mensuel du budget d'opération 2021							
POSTE BUDGÉTAIRES	31 août		Budget total		Ratio		
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	8 mois
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	439 779 \$	669 611 \$	999 300 \$	947 300 \$	44%	71%	67%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	490 174 \$	732 534 \$	1 298 200 \$	1 269 708 \$	38%	58%	67%
TRANSPORT ROUTIER	454 958 \$	993 818 \$	1 783 500 \$	1 737 260 \$	26%	57%	67%
HYGIÈNE DU MILIEU	235 099 \$	578 701 \$	1 250 200 \$	1 291 000 \$	19%	45%	67%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	521 \$	- \$	6 200 \$	6 000 \$	8%	0%	67%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	179 985 \$	300 094 \$	647 900 \$	577 600 \$	28%	52%	67%
LOISIRS & CULTURE	348 904 \$	621 472 \$	1 015 100 \$	1 022 500 \$	34%	61%	67%
FRAIS DE FINANCEMENT	236 284 \$	258 299 \$	496 200 \$	539 000 \$	48%	48%	67%
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	45 660 \$	684 581 \$	1 172 800 \$	1 382 680 \$	0%	50%	67%
TOTAL DES DÉPENSES	2 431 364 \$	4 839 110 \$	8 669 400 \$	8 773 048 \$	28%	55%	67%

Aide financière

R-210914-209

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'offrir une bourse d'étude de 100 \$ à une étudiante du CEGEP de Forestville.

Démission préposée SAAQ

R-210914-210

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, d'accepter la démission, effective depuis le 18 août 2021, de Mme Guylaine Tremblay à titre de préposée à la SAAQ. Il est également résolu de lui permettre de faire du remplacement à la réception de l'hôtel de ville, le temps de combler le poste de secrétaire administrative et préposée à la SAAQ.

Engagement journalier

R-210914-211

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, d'accepter la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'embauche de M. Daniel Desrochers à titre de journalier.

Il est également résolu :

- De fixer le salaire à l'échelon 3 de la classe 5, et ce, selon la convention collective en vigueur;
- De fixer la date de référence au 4 octobre 2021.

Période de questions des citoyens

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.



Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et la conseillère Mme Dolorès Simard propose la levée à 19 h 52, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffière

Je, Micheline Anctil, confirme que j'ai approuvé toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi des cités et villes.